Job d’été aux USA (Summer Work & Travel Program)

Les étudiants de l’enseignement supérieur (école ou université) âgés de 18 à 28 ans et disponibles au minimum 3 mois entre le 1er juin et le 30 septembre peuvent partir durant la période estivale, pour occuper un emploi saisonnier aux États-Unis. L’obtention du visa J-1 est obligatoire www.visa-j1.fr , son prix en formule standard varie en fonction de la durée souhaitée du séjour. Les offres proposent un salaire pouvant atteindre 3000 $ par mois et garanti au-dessus du salaire minimum légal.

https://workntravel.fr/

Ambassade des Etats-Unis en France:
2 avenue Gabriel
75008 - Paris
https://fr.usembassy.gov/fr/